



# Municipalité du Canton de Ham-Nord

287, 1<sup>re</sup> Avenue, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0  
Téléphone : 819 344-2424 • Télécopieur : 819 344-2806 • Courriel : info@ham-nord.ca

## BUDGET 2022

### REVENUS

#### Fonctionnement

Taxation	1 364 381 \$
Transferts conditionnels (Subventions)	385 346 \$
Autres revenus	122 215 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	13 000 \$
	<u>1 884 942 \$</u>

#### Investissements

Transferts conditionnels (Subventions)	431 620 \$
Financement à long terme	200 000 \$
	<u>631 620 \$</u>

### TOTAL DES REVENUS

2 516 562 \$

### DÉPENSES/INVESTISSEMENTS

#### Fonctionnement

Administration générale	273 537 \$
Sécurité publique	183 131 \$
Réseau routier	
Voirie municipale	177 283 \$
Enlèvement de la neige	189 815 \$
Éclairage public/ Transp. Adapté	8 650 \$
	<u>375 748 \$</u>
Hygiène du milieu	
Eau potable	49 615 \$
Eaux usées	65 915 \$
Matières résiduelles	171 929 \$
Cours d'eau	13 524 \$
	<u>300 983 \$</u>
Aménagement, urbanisme et développement	166 763 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	190 146 \$
Frais de financement	
Frais de financement (Intérêts)	67 594 \$
Remboursement en capital	293 260 \$
	<u>360 854 \$</u>

1 851 162 \$

#### Investissements

Travaux TECQ 2019-2023 - Eau usée	150 000 \$
Travaux TECQ 2019-2023 - Eau potable	100 000 \$
Développement résidentiel	200 000 \$
Bâtiments municipaux et infrastructures récréatives	191 400 \$
Autres	24 000 \$
	<u>665 400 \$</u>

### TOTAL DES DÉPENSES/INVESTISSEMENTS

2 516 562 \$

#### Explicatif du Budget 2022

L'année 2022 est marquée par le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024. Au globale, l'évaluation foncière des propriétés de notre municipalité a subi une hausse moyenne de 18% (10.9% au niveau des résidences, 24% pour les chalets, le milieu agricole demeurant stable alors que le milieu acéricole subit une importante augmentation, variant jusqu'à 254%). Afin de diminuer au maximum les effets causés par cette augmentation de l'évaluation foncière et ayant comme volonté de trouver un équilibre le plus juste et équitable envers tous ces contribuables, vos élus ont diminué de 0.03\$/100\$ d'évaluation le taux de taxes foncières, ce qui porte celui-ci à 0.88\$/100\$ d'évaluation. Cette diminution de 0.03\$/100\$ de taxes foncières fera en sorte que plus de la moitié des immeubles auront une augmentation variant de 0% à 10% comparativement à la taxation 2021. Suite à ces ajustements apportés, la hausse moyenne des comptes de taxes 2022 sera de 14.5%. La variation de la valeur foncière de votre propriété suite au dépôt du nouveau rôle sera donc en lien direct avec la variation de votre compte de taxes de 2022.

L'augmentation des revenus de taxation de 14.5% représente une somme approximative de 170,000\$ et celle-ci permettra à la municipalité d'assumer les différentes hausses au niveau des dépenses de fonctionnement 2022, celles-ci ayant effectivement subi une importante variation à la hausse. En complément de l'augmentation du coût de la vie (ce qui représente environ 35 000\$), les dépenses suivantes viennent s'ajouter au budget 2022 : 24 000\$ pour le Service Incendie, 3 000\$ pour la Sécurité du Québec, 8 000\$ pour le contrat de déneigement, 35 000\$ en prévision de la vidange des étangs d'eau usée en 2023, 23 000\$ pour le transport des matières résiduelles ainsi que le début du remboursement annuel d'environ 40 000\$ relatif au financement à long terme du projet de voirie 2020-2021 (rechargement Rang St-Philippe, pavage de la montée de la rue Principale (jusqu'au Chemin Vézina), pavage de la montée de la 4e Avenue) représentent les principaux éléments de variation à la hausse des dépenses municipales prévues en 2022.

En espérant que les éléments ci-hauts mentionnés vous aideront à mieux comprendre la variation de votre compte de taxes de 2022.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions sur le présent budget. Il nous fera énormément plaisir de répondre à vos interrogations!

---

Mathieu Couture, Directeur général  
et secrétaire-trésorier

---

François Marcotte, maire